

11 février  
2000

# nouvelles

469



## **On a de quoi à dire !**

**Sommet du Québec  
et de la Jeunesse**

**Seront-ils écoutés ?**

Pages 3 à 6

est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514) 598-2131. Publié tous les quinze jours, il est tiré à 24 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

**Coordination**

Louis-Serge Houle (lshoule@total.net)

**Rédaction**

L'équipe du Service de l'information de la CSN

**Photographes**

Alain Chagnon Archives CSN Contributions militantes Photographie de la couverture : Alain Chagnon

**Caricaturiste**

Boris

**Soutien technique**

Lyne Beaulieu

**Conception graphique**

Jean Gladu Sophie Marcoux

**Mise en page**

Jean Gladu Sophie Marcoux Louis-Serge Houle

**Numérisation photo**

Louis-Serge Houle

**Films**

Graphique-Couleur

**Impression**

Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

**Distribution**

L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de membres du Syndicat de l'alimentation de Saint-Hyacinthe (CSN), en lock-out depuis le 21 juin 1999.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus :

(514) 598-2233

1601, av. De Lorimier, Montréal QC H2K 4M5

**Site Internet de la CSN :**

<http://www.csn.qc.ca>

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2000

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2000

Port de retour garanti : CSN

Envoi de poste publication

no de convention : 1435388

**BILLET**  
Jean-Pierre  
Pare

# Les affaires

On attribue à Winston Churchill, qui fut généreux en déclarations lapidaires, une sortie qui allait à peu près comme ceci : « Dans ce pays, vous prenez le train sans payer et on vous traite de voleur ; vous vous emparez du chemin de fer au complet, vous êtes un bon capitaliste et on vous nomme au sénat. »

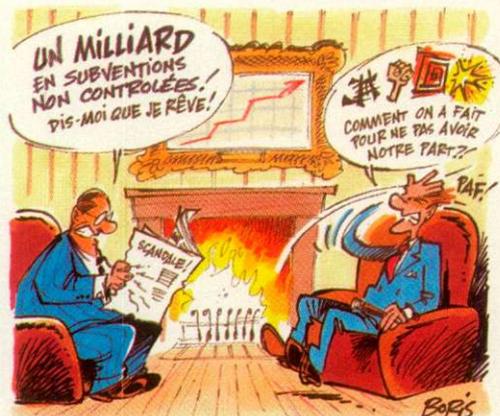
Le grand homme n'était sûrement pas le seul ni le premier à s'apercevoir que le système capitaliste pouvait facilement être apparenté au banditisme et à l'escroquerie. Mais le dire tout haut quand on est premier ministre du berceau de ce système, avouons que c'est méritoire.

En France aussi, on utilise un terme cher à nos apôtres de l'économie de marché, les « affaires », pour désigner les cas d'hommes et de femmes qui trempent dans des magouilles, trafics d'influence, pots-de-vin déguisés en subventions et autres joyeuses malversations où tout un chacun se sucre au passage, quand il ne prend pas le beurre à la poignée. Des « affaires » dont les protagonistes, parfois nichés jusqu'aux plus hauts échelons des institutions nationales, se retrouvent au banc des accusés, en plein tribunal, pas seulement dans les journaux. Ils ont, disons-le, une conception autrement plus claire qu'ici de « l'égalité de tous devant la justice »...

Bien sûr que nous avons aussi nos petites « affaires ». Hé ! Avec une économie inféodée à celle de nos voisins les Templiers du capitalisme, et des hommes d'affaires imbibés de son saint canon (laisser-faire, individualisme à tout crin, au-plus-fort-la-poche et par-ici-la-bonne-soupe-des-subventions), comment pourrait-il

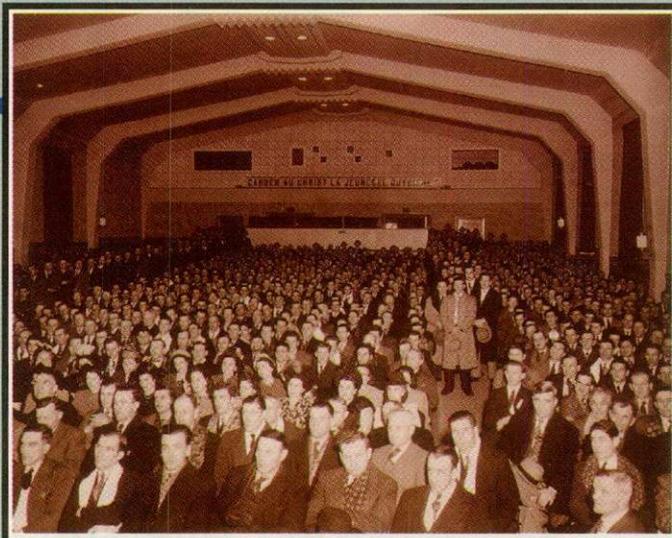
en être autrement ? Mais ici, on glorifie les entrepreneurs tenanciers de lupanars ; ici, il ne se produit aucune insurrection appréhendée, pas même un petit débat en Chambre, quand on apprend que le salaire moyen des patrons des 100 plus grosses compagnies est de 3,4 millions de dollars — en augmen-

tation de 26 pour cent — pendant que ces mêmes patrons licencient par dizaines de milliers ; ici, quand apparaît un trou d'un milliard dans les comptes d'un ministère, un trou purulent de cadeaux de toutes sortes aux petits amis, ce n'est pas la machine judiciaire qui se met en marche, c'est celle de la propagande et du détournement d'opinion publique, avec en tête le premier ministre et son plus beau pays du monde défenseur de la démocratie *made in Canada*. Regardez bien ça : d'ici peu, on essaiera de nous faire croire que tous ces voleurs de grands chemins sont des victimes du système...



Il y a  
51 ans  
déjà...

Photo : Archives CSN



## 14 février 1949 : la grève de l'amiante

Au cours de cette journée, les 3000 ouvriers de la Johns-Manville débrayent spontanément. Dans les jours qui suivent, ils seront rejoints par les 2000 autres des mines d'amiante de la région de Thetford-Mines, en lutte pour de meilleurs salaires et pour l'élimination des poussières. *Le Travail*, l'organe de la centrale, publie cette photo à la une de son édition de mars 1949.



## Le Sommet du Québec et de la Jeunesse

# Les jeunes seront-ils vraiment entendus ?

Thérèse Jean et Jean-Pierre Larche

**Grand-messe sans lendemain, ou véritable exercice qui trouvera des solutions aux problèmes que vivent les jeunes ? À quelques jours de l'ouverture du Sommet du Québec et de la Jeunesse qui monopolisera l'attention, Nouvelles CSN fait le tour de la question et présente les acteurs qui y interviendront, défendant des intérêts pas toujours évidents à concilier.**

**L**e grand défi du Sommet du Québec et de la Jeunesse est de parvenir à un consensus qui ralliera tous les jeunes. Cela voudrait dire que leurs préoccupations et les solutions qu'ils proposent auront passé la rampe.

L'idée de tenir un sommet de la jeunesse, ce sont les jeunes qui l'ont arrachée au premier ministre Bouchard lors de la dernière campagne électorale. Un changement de nom et

14 mois plus tard, nous y voilà. Au moment de son lancement en grande pompe cet automne, le premier ministre reconnaissait qu'il s'agissait « d'un exercice périlleux, politiquement risqué ».

Si l'idée de cerner les préoccupations des jeunes est pertinente, le hic c'est qu'avant même que ne commencent les travaux préparatoires, le doute et la controverse se sont installés. Les clauses *orphelin* ont

longtemps hanté la préparation du sommet. L'impression qu'il était organisé par tout le monde sauf par les jeunes a aussi habité les travaux du comité nommé en mars 99 pour le préparer. Puis, la crainte que cet exercice de concertation ne s'inscrive dans une stratégie politique précise où les choix sociaux sont relégués loin derrière des objectifs économiques, dont la réduction des impôts et de la dette, est apparue.

À cet effet, les récentes déclarations du ministre responsable, François Legault, mettant l'accent sur la réduction de la dette, ont ravivé la polémique. Il faut dire que les deux sommets tenus en 1996 ont laissé un goût amer, en particulier le consensus autour du déficit zéro pour lequel on estime que les jeunes ont beaucoup payé.

### Un ordre du jour ambitieux

La première journée est réservée à un Forum où quelque 700 personnes, surtout des jeunes venant de toutes les régions, sont invitées à partager leurs points de vue sur la situation actuelle du Québec et de ce qu'elles prévoient qu'elle sera en l'an 2025. Ce Forum sera en quelque sorte un exercice de réchauffement pour les deux jours qui suivront.

L'ordre du jour est très ambitieux. Il faudra débattre des propositions découlant des quatre grands chantiers portant sur l'emploi, le savoir et la formation, une société équitable et l'ouverture sur le monde. À l'exception de deux séances de travail qui seront tenues à huis clos, tous les travaux se dérouleront au grand jour, au terme desquels nous verrons si ce sommet débouchera sur du concret qui rallie les jeunes ou s'il n'a été qu'une grand-messe sans lendemain.

## La CSN de la partie

**A**près des débats corsés, le conseil confédéral a tranché : la CSN sera au sommet. Elle fait sienne la plate-forme du Comité national des jeunes. Sur cette base et sur celle de Concertation jeunesse, la CSN mènera le combat avec ses jeunes membres à qui elle laisse la pole position.

En y participant, la CSN trace aussi la ligne à ne pas franchir, celle où s'arrêteront les possibilités de déboucher sur un consensus. La CSN se retirera « si les intérêts des jeunes ne sont pas entendus » ou « si elle est placée devant une volonté de consensus ayant pour effet de compromettre le réinvestissement dans la santé, les services sociaux et l'éducation ; de privatiser la santé, les services so-

ciaux ou l'éducation ou de réduire les impôts et la dette. »  
Personne n'est dupe : le sommet est une occasion hors du



**Au sommet, la CSN mènera le combat avec les membres du Comité national des jeunes à qui elle laisse la pole position.**

commun permettant aux jeunes de porter leurs revendications, mais celles-ci ne commencent ni ne s'arrêtent avec la tenue d'un sommet qualifié par plusieurs de « spectacle politique ». Il n'est pas question que ce sommet se fasse sur le dos des jeunes ou prête flanc à quelque récupération politique que ce soit.

Pour le président, Marc Laviolette : « C'est une sage position. Elle permet à tous les courants de pensée de s'y retrouver. Il est vrai qu'il y a toujours un risque au combat, mais la CSN carbure à ce risque. C'est la politique de la main tendue et du poing fermé. »

Les principaux joueurs en présence

# Des intérêts variés pas toujours convergents

Au Sommet du Québec et de la Jeunesse se côtoieront 70 personnes issues des groupes de jeunes et de nombreux autres de la société civile, telles les organisations syndicales et patronales qui doivent être représentées par un jeune issu de leurs rangs.

Un des gros joueurs sera Concertation jeunesse, qui regroupe près de 700 000 jeunes. Cette coalition a été mise sur pied afin de leur donner un rapport de force en consolidant les positions des différents organismes autour d'une même plate-forme. Concertation jeunesse regroupe 23 organismes des plus représentatifs de la jeunesse québécoise, dont le Comité national des jeunes de la CSN qui est aussi représenté au sommet. Concertation jeunesse, dispose, pour sa part, d'un siège, seule voix pour les autres groupes de la coalition qui n'ont pas été directement invités.

La coalition a déjà dévoilé ses couleurs. Progressiste, elle revendique un revenu décent pour tous, des réformes aux programmes éducatifs pour favoriser le développement d'une culture de la citoyenneté, une réforme du Code du travail, des parcours de formation pour les sans-emploi, un meilleur soutien aux jeunes

familles et un financement accru des organismes et des initiatives autonomes de jeunes. Concertation jeunesse veut aussi que le Québec s'engage à demander des clauses sociales et environnementales dans les accords internationaux.

## Position patronale

Plusieurs groupes provenant du milieu des affaires seront aussi représentés. Le Conseil du patronat entend notamment demander au gouvernement d'éliminer les barrières favorisant certains groupes particuliers (sic), de réduire le fardeau fiscal des particuliers, de tourner davantage l'éducation vers les besoins du marché et de réduire la dette publique.

De telles priorités heurtent de front l'objectif de Concertation jeunesse qui refuse d'aborder la question de la ré-

duction de la dette au sommet. De son côté, Force jeunesse, un organisme jeunesse indépendant, trouve qu'il serait irresponsable de ne pas l'aborder, bien qu'il n'en fasse pas une priorité.

## De nombreux intervenants

Plusieurs autres groupes ont été invités au sommet, notamment la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux, la Fédération des cégeps, la Fédération des commissions scolaires et même la Fédération de l'âge d'or du Québec.

Les communautés culturelles seront présentes par le biais de quelques organismes comme le Conseil des relations interculturelles, l'Assem-

blée des premières nations et l'Association des commissions scolaires anglophones.

Tout un casse-tête en perspective, sans compter la présence de cinq jeunes choisis directement par le premier ministre, comme « représentants de la relève ».

Photos :  
Alain Chagnon



## Le contre-sommet des dissidents

**P**our certains groupes, participer au sommet constitue une erreur. Ils craignent entre autres que le gouvernement n'en profite pour légitimer la lutte à la dette publique au nom de l'intérêt des jeunes. Pour marquer leur dissidence, ils ont fondé, en septembre 1999, Cap jeunesse, formé d'une trentaine de groupes, qui organisera un contre-sommet où seront discutés l'exclusion, la solidarité, l'environnement, le néolibéralisme et l'éducation.

« Lors du sommet de 1983, de bonnes idées ont été lancées mais aucune n'a été appliquée, à l'exception de celles qui ont été objet de mobilisation par la suite, comme la parité de l'aide sociale », affirment ses représentants.

## La situation des jeunes

# Précarité, décrochage, exclusion, chômage

**I**l y a fort à faire pour léguer aux jeunes une société équitable. Le vieillissement de la population, la transformation de l'économie, l'évolution du marché du travail et le découragement à se trouver du travail rendent la tâche non seulement plus complexe mais plus impérative. Voici un aperçu de la condition des jeunes âgés de 15 à 29 ans au Québec.

### Une population vieillissante

Ils sont 1,4 million. Ils représentent 20 pour cent de la population du Québec et constituent 26 pour cent de la population active, comparative-ment à 41 pour cent en 1981. Leur poids démographique sera en 2026 un peu plus de 15 pour cent. En 2051, les enfants issus de la génération des baby-boomers auront entre 70 et 84 ans. Ils auront vécu l'essentiel de leur vie active durant une période marquée par le

vieillesse de la population et ses répercussions sociales et économiques sur eux.

### Plus jeune, plus touché par le chômage

Alors que la moyenne d'heures travaillées au Québec augmente depuis 20 ans, les 15-29 ans comptent pour 37,1 pour cent des chômeurs. Moins ils sont scolarisés, plus ils connaissent le chômage. Parmi ceux qui ont une huitième année ou moins de scolarité, 28,7 pour cent se retrouvent au chômage contre 5,8 pour cent qui ont un diplôme universitaire. Le niveau d'études de même que la formation acquise sont de plus en plus déterminants pour obtenir un emploi, particulièrement dans une économie et un marché du travail en transformation.

### La précarité : le lot des jeunes

Les jeunes sont des salariés (92 pour cent) et des gagne-petits. On les retrouve en majorité dans les secteurs faiblement

syndiqués. En 1998, ils étaient 31,7 pour cent à occuper un emploi à temps partiel, alors que la proportion de ces emplois se chiffrait à 17,5 pour cent pour l'ensemble de la main-d'œuvre. La tendance à la précarisation des conditions de travail des jeunes leur dessine un cercle vicieux de pauvreté. Ils ont été les boucs émissaires des réformes à répétition du régime de l'assurance-emploi. En 1990, près de 75 pour cent des jeunes chômeurs touchaient des prestations de chômage contre 25 pour cent en 1997. Au premier chef, ce sont ces réformes qui ont poussé un nombre important de jeunes chômeurs vers la sécurité du revenu. Plus du quart des prestataires de l'aide sociale aptes au travail ont moins de 30 ans.

### École : un taux d'abandon élevé

Les jeunes sont plus nombreux à fréquenter les établissements d'enseignement et à le faire plus longtemps. Leur possibilité d'accéder à des études collégiales et universitaires a été améliorée, particulièrement pour les filles. La croissance de la diplomation à tous les ordres d'enseignement est observable et encore plus du côté des filles. En contrepartie, des problèmes importants d'abandon sont manifestes. En 1998, 33,8 pour cent des jeunes sortaient du





Éric Morin

# Un revenu décent pour les jeunes

**Le Comité national des jeunes de la CSN, qui représente 35 000 membres âgés de 16 à 30 ans, compte bien profiter de l'occasion pour porter ses revendications à un autre niveau.**

« Les problèmes sont connus. Ça fait des années qu'on essaie de les régler. Il faut amener le gouvernement à se positionner : est-il prêt à agir pour que l'avenir des jeunes soit plus reluisant ? », explique son président, Éric Morin.

Les jeunes de la CSN réclament une réforme en profondeur des lois du travail, afin de mieux les adapter aux nouvelles réalités du marché du travail. Élaboré en 1964, le Code du travail se révèle aujourd'hui carrément désuet.

Ils demandent également

qu'on relève le salaire minimum, actuellement en deçà du seuil de pauvreté. Ils mettront également sur la table des pistes de solutions pour relancer l'emploi.

Par ailleurs, les jeunes de la CSN veulent que l'éducation soit davantage centrée sur les besoins de la personne que sur ceux du marché du travail. Ils demandent un réinvestissement pour que le soutien aux étudiants redevienne ce qu'il était avant la vague de compression.

Sur le plan social, ils deman-

dent que tous les moyens sociaux et éducatifs soient mis en œuvre pour contrer la violence chez les jeunes et ils réclament un revenu décent pour tous.

## Des liens nécessaires

La plupart des organismes jeunesse se présenteront au sommet avec leurs propres revendications. Pour Éric Morin, il importe que ces groupes tissent des liens en laissant de côté leurs intérêts corporatistes. « On s'en va au sommet avec des balises claires. Pas question d'aller y discuter de l'état des finances publiques, lance-t-il. Si les groupes se tiennent vraiment, il ne pourra pas y avoir de consensus inacceptable. »

secondaire sans diplôme. En 1997, parmi les étudiants inscrits après cinq années d'études à leur niveau respectif, plus du tiers n'obtenaient pas leur DEC, la moitié leur DEC en formation technique et le tiers leur baccalauréat.

La lutte au déficit a malmené le réseau de l'éducation et au centre de celui-ci, les jeunes. L'accessibilité à l'éducation a été mise en cause remettant du coup en question les principes de l'égalité des chances et de la réussite.

## Exclusion sociale

En 1996, trois jeunes sur quatre vivaient seuls et près d'une famille sur deux dirigée par une personne de moins de 25 ans touchaient un revenu sous le seuil de pauvreté. Les jeunes femmes, notamment celles qui sont chefs de famille monoparentale et les jeunes peu scolarisés, entre autres, sont les plus susceptibles de rejoindre le rang des exclus sociaux.

Des phénomènes fort préoccupants ont fait leur apparition chez les jeunes. Qu'on pense au taxage, à l'itinérance, la violence, la détresse psychologique. En tête des phénomènes préoccupants vient le suicide qui, depuis 1992, est la principale cause de décès chez les jeunes.

## Les principales revendications du Comité national des jeunes de la CSN

### Travail

- Adapter le Code du travail aux transformations du marché du travail, favorisant l'accès à la syndicalisation et permettant une réduction des délais administratifs.
- Hausser le salaire minimum de 6,90 à 8,40 dollars l'heure.
- Favoriser le partage du travail volontaire.

### Social

- Établir les moyens sociaux et éducatifs pour enrayer les phénomènes de violence et d'exclusion.
- Exiger du gouvernement québécois l'inclusion de clauses sociales et environnementales dans les accords internationaux.

- Inclure les adolescents dans la stratégie gouvernementale de développement de l'emploi.
- Établir, pour tous, un revenu suffisant pour vivre (logement, chauffage, électricité, nourriture, médicaments et habillement).

### Éducation

- Refuser toute privatisation de l'éducation.
- Soutenir les jeunes de 5 à 18 ans qui éprouvent des difficultés.
- Rétablir le principe du congé d'éducation dans les entreprises.
- Mettre sur pied un régime d'épargne-formation.



L'école doit soutenir les étudiants dans l'élaboration et le cheminement de leur projet professionnel, lit-on dans la plate-forme des jeunes CSN. Sur la photo, les étudiants du Cégep du Vieux-Québec en techniques d'intervention en loisir pendant leur stage au Parc-Nature du Bois-de-Liesse. De gauche à droite : Alexandre Robitaille, Jean-Philippe Riopel, Chantal Paradis, Louis Sauvé, tuteur du milieu et Diane Chagnon, responsable de la coordination des stages.



Photos :  
Alain Chagnon

Le 8 décembre, Marc Laviolette s'adressait aux travailleuses et aux travailleurs de l'Institut de réadaptation de Montréal (FSSS-CSN) qui avaient dressé des piquets de grève durant 24 heures. Sur la conclusion de la négociation, il a indiqué que « l'objectif de la CSN était d'en arriver à un résultat qui satisfasse nos membres. Avec le vote des assemblées, nous pouvons dire : mission accomplie ! »

notre travail  
**ça compte!**

## Secteur public CSN

# Ententes de principe : les membres disent oui

Roger Deslauriers

**Au terme de la tournée des assemblées générales des quelque 750 syndicats du secteur public de la CSN, les membres ont, très majoritairement, accepté les ententes de principe intervenues à la fin de l'année dernière.**

**P**ar une majorité sans équivoque, les membres CSN du secteur public ont approuvé les résultats des ententes survenues aux différentes tables de négociation (conditions de travail et matières à incidence salariale) à la fin de décembre. Bien que certaines négocia-

tions restent à être complétées chez les organismes gouvernementaux, il est clair que les travailleuses et les travailleurs de la santé et de l'éducation estiment qu'un nombre important de leurs objectifs ont été atteints.

À la FNEEQ, les professeurs de cégep se sont prononcés à près de 80 pour cent en faveur de l'entente de principe tandis qu'à la FEESP, les employés de soutien œuvrant dans les commissions scolaires et au collégial l'ont approuvée dans une proportion de 90 pour cent. Les salarié-es de la santé et des services sociaux, tant ceux de la FSSS que de la FP, ont entériné l'accord à plus de 90 pour cent. Rappelons que la CSN représente plus de 135 000 membres dans les secteurs public et parapublic.

Le président Marc Laviolette a tenu à rappeler que si les membres font une appréciation positive de ce que seront leurs conditions de travail pour les années à venir, c'est en grande partie à eux-mêmes

qu'ils le doivent. « La ténacité, l'opiniâtreté, l'imagination qu'ont manifestées les membres par le maintien de moyens de pression jusqu'à la conclusion de la négociation leur ont finalement valu d'améliorer de façon tangible leurs conditions de travail et de relever leur niveau de vie. La CSN, qui les a accompagnés de toutes ses forces dans cette bataille, continuera de soutenir leurs efforts pour que l'issue de cette négociation constitue une véritable avancée vers le rehaussement de leur qualité de vie au travail », a affirmé le président de la CSN.

## Entente de principe à la RIO

# Le salaire minimum enfin atteint

**U**ne entente de principe est intervenue, le 27 janvier, entre les employé-es de soutien de quatre syndicats affiliés à la FEESP-CSN et la Régie des installations olympiques. « Nous avons finalement obtenu une clause d'exclusivité qui nous assure que le travail sera dorénavant effectué par le personnel de la RIO et non plus par des sous-traitants lors des événements particuliers, sauf pour quelques exceptions », de déclarer Ginette Guérin, présidente de la fédération. Cette entente vise les syndicats du tourisme, de la billetterie et des vestiaires, de l'accueil et des stationnements.

En décembre, ces syndicats avaient déjà obtenu le salaire minimum du secteur public pour tous leurs membres,

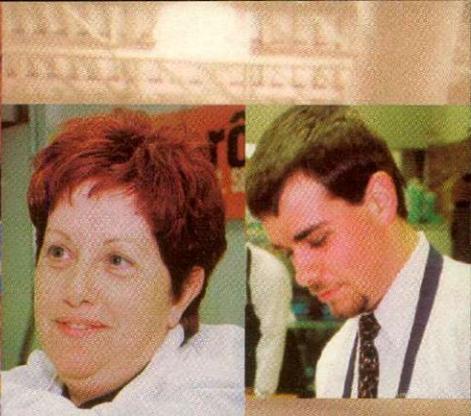
une revendication vieille de dix ans. « C'est maintenant chose faite, de poursuivre la présidente de la FEESP. Ces employé-es verront leur salaire horaire grimper de 8,68 à 12,89 dollars et ce, rétroactivement au premier janvier 1999. » Ces salaires seront également augmentés en fonction des paramètres généraux négociés par le front commun.

D'autres syndicats de la RIO n'ont toujours pas complété leur négociation. Il s'agit de ceux représentant les salarié-es du funiculaire, des piscines et des bureaux. À la FEESP, les dix syndicats d'employé-es de soutien de l'Aide juridique doivent aussi parachever leur négociation.

Jacqueline Rodrigue



**Le 19 novembre, les syndiqué-es de la RIO manifestaient pour appuyer leurs revendications.**



*Négociations  
coordonnées dans  
les marchés d'alimentation  
du Saguenay-Lac-Saint-Jean*

## Les parents pauvres du monde du travail

Au royaume de l'incertitude  
et des salaires dérisoires trônent  
les grands de l'alimentation.

*Henri Jalbert*

Chicoutimi. Comme dans plusieurs autres capitales régionales, il y a longtemps que les marchés d'alimentation ont délaissé le vieux centre-ville pour se retrouver sur le boulevard commercial, dans ou à côté des gros centres commerciaux.

C'est ainsi qu'on retrouve sur le boulevard Talbot toute une série de marchés d'alimentation. D'un côté, un IGA et un Provigo, de l'autre, un Consommat — affilié à une chaîne régionale — un Super C, un Maxi et un Club Price. Et il y a des rumeurs qu'un Loblaw s'en vienne — quel impact cela aura-t-il sur le Provigo? —, et peut-être un Sobey's — alors, qu'advient-il du IGA? À moins que le Wall Mart existant ne décide d'implanter un marché d'alimentation!

Rumeurs d'agrandissements et de changements de bannière! Une chatte aurait de la difficulté à retrouver ses petits. Au royaume de l'incertitude et des salaires dérisoires trônent les grands de l'alimentation. Au cours des quinze dernières années, les travailleurs du secteur boustifaille sont devenus les parents pauvres du monde du travail.

**L**a rémunération dans le monde des marchés d'alimentation, parlons-en! Le salaire moyen au Québec pour un poste à temps complet — 39 heures de travail par semaine —, est de 22 000 dollars par année, au maximum de l'échelle et avec beaucoup d'ancienneté. Pour quelques-uns qui reçoivent annuellement 28 000 ou 29 000 dollars, combien d'autres se retrouvent en bas de 22 000 dollars! Quant à celles et ceux qui sont à temps partiel — et il s'agit de la majorité dans ce groupe de travailleurs — le quart d'entre eux touchent à peine le salaire minimum. Et ce n'est pas tout! Grimper dans l'échelle salariale prend souvent beaucoup de temps.

Dans le cas d'un salarié à plein temps, qui travaille environ 1700 heures par année, il montera d'un échelon après chaque tranche de 850 heures (six mois) tant qu'il n'aura pas atteint le maximum de l'échelle salariale. Comme il y a 10 échelons, ça lui prendra donc cinq années pour arriver au maximum de l'échelle salariale, maximum qui varie entre le

salaire minimum et 13,50 dollars l'heure, selon le titre d'emploi.

Dans le cas d'un travailleur à temps partiel, ça peut prendre beaucoup plus de temps, voire une éternité. En effet, le travailleur à temps partiel qui fait seulement 10 heures par semaine — et il y en a beaucoup — aura besoin de 85 semaines de travail pour atteindre 850 heures de travail réalisé et monter ainsi d'un échelon. Or, il lui faudra monter d'au moins trois échelons pour avoir une augmentation significative. Autrement dit, il lui faudra travailler cinq ans avant de s'apercevoir qu'il a vraiment eu une augmentation. À ce rythme-là, comme il y a dix échelons, il lui faudrait donc plus de quinze ans pour atteindre le taux horaire maximum.

### **Deux salaires pour arriver**

Autre statistique impressionnante : au cours des dix dernières années, l'augmentation du coût de la vie a été de 29 pour cent, alors que dans ce secteur les hausses salariales réelles ont été de 9 pour cent. Durant cette pé-

## Des demandes similaires

- un taux de salaire similaire d'un marché à l'autre ;
- un frein à la précarité des emplois, de façon à ce que 65 pour cent des heures travaillées le soient par des salarié-es à temps plein ;
- que le fonds consacré à la formation — un pour cent de la masse salariale — soit géré conjointement avec le syndicat ;
- des congés de maladie et des congés mobiles pour les salariés à temps partiel, au prorata des heures travaillées ;
- que 2 pour cent du salaire gagné, payé par l'employeur, soit déposé dans un REER ;
- une amélioration des clauses de santé et de sécurité au travail (banc des caissières et assignation temporaire).



Photos: Alain Chagnon



riode, les travailleurs des marchés d'alimentation ont donc subi une perte de leur pouvoir d'achat de 20 pour cent.



Réjean Gaudreault

Réjean Gaudreault, commis d'épicerie depuis 24 ans et président du syndicat chez Maxi de Chicoutimi, connaît bien cette réalité. Son salaire a souvent varié selon l'endroit où il travaillait : Steinberg, Parade, Avantage, Héritage, Provigo, Maxi. Il gagnait 12,58 dollars l'heure en 1986, du temps de Steinberg ; il en gagne maintenant 12,45. Toute une dégringolade. « Si nous avons eu des augmentations qui avaient de l'allure — deux à trois pour cent par année, par exemple, c'est peut-être 20

dollars l'heure que je gagnerais, pas 12,45 dollars.

« À la maison, nous avons deux enfants. C'est sûr qu'il faut deux salaires pour arriver, sinon rien ne va. Avec deux salaires, on peut vivre, cependant nous ne pouvons pas nous offrir du luxe : les sports d'hiver, c'est pour les autres.

« Dans notre secteur, il y a tout un rattrapage à faire. Non seulement en ce qui touche les salaires, mais aussi en ce qui regarde des questions touchant la précarité des emplois. Chez nous — Maxi —, il y a 48 salarié-es à temps plein pour une centaine d'employé-es à temps partiel. »

### La chaise musicale

Même son de cloche chez Sylvain Bédard, président du syndicat du IGA du boulevard Talbot. Il travaille dans le même édifice depuis 23 ans. L'édifice en question a tour à tour abrité un Cooprix, un Metro, puis un IGA. Dans l'alimentation, tout bouge, il n'y a que les édifices qui ne bougent pas : quand ce ne sont pas les travailleurs qui changent d'employeur, ce sont les édifices qui chan-



Denis Bédard

gent de propriétaire. Il n'en reste pas moins que toutes les rumeurs qui circulent dérangent. « Nous vivons dans l'incertitude, que l'on travaille chez Provigo, chez IGA ou chez Consommat. On ne sait pas ce qui va arriver, on attend les décisions. »

À ce jeu de la chaise musicale, il n'y a eu que les employeurs qui en ont eu pour leur argent. Les bénéfices nets de Metro en 1999 sont de 76,4 millions de dollars (65,4 millions en 1998). Ceux de Empire Company Limited (qui contrôle Sobey's qui contrôle IGA) pour la même période sont de 135 millions de dollars (contre 87,9 millions en 1998). Enfin, Loblaw

(donc Provigo et Maxi) déclare, pour les trois premiers semestres de 1999, des bénéfices nets de 91 millions de dollars (contre 67 millions pour la même période en 1998). Soyons clairs : les employeurs, eux, se portent bien. Avec les syndicats TUAC qui signent des ententes favorisant le travail à temps partiel et qui en sont rendus à s'entendre sur des contrats de travail de sept ans, les batailles risquent de s'avérer de plus en plus difficiles.

### Améliorer la qualité des emplois

Les salarié-es des marchés d'alimentation du Saguenay, majoritairement syndiqués à la CSN, ont choisi de négocier de façon coordonnée et de déposer des demandes similaires. Comme en 1992, alors qu'une telle expérience avait donné des résultats intéressants. Les nouvelles négociations, qui débutent incessamment, se feront marché par marché. Les demandes visent à améliorer la qualité des emplois et aussi la qualité de vie des travailleuses et travailleurs des marchés d'alimentation.

Il y a de l'eau dans le gaz, M. Chevrette!

# Le prix du carburant enflamme la colère des routiers

Henri Goulet

À 80 ¢ le litre, le prix du carburant diesel atteint des sommets encore jamais vus, acculant des camionneurs à la faillite.

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, il a fait un bond fulgurant de 54 pour cent. De 185 pour cent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999. Au prix où est rendu le fioul, plusieurs camionneurs ont déjà fait faillite, d'autres ont tout simplement déclaré forfait et remis leurs clés aux créanciers. Même l'Association du camionnage du Québec, la plus importante association de transporteurs routiers, a admis le fait qu'une telle augmentation du carburant diesel a contribué à faire grimper pour un camionneur les coûts d'opération de 30 000 dollars par année. Le fléau se généralise et atteint maintenant les agriculteurs et le transport scolaire. Le pire est à craindre.



La forte participation aux assemblées du SNTR-CSN est symptomatique du grave malaise qui existe dans l'industrie du transport routier. À Alma, le 30 janvier, comme dans toutes les autres assemblées, les camionneurs sont venus vociférer leur exaspération devant la hausse du prix du carburant diesel qui les oblige à parquer leurs camions. Tous se sentent floués par le Forum sur le camionnage qui n'a encore donné aucun résultat tangible.

Tout au long des assemblées générales du SNTR, tenues dans neuf régions du Québec entre le 29 janvier et le 13 février, le prix du carburant est venu enflammer la colère des camionneurs. Avec passion, les membres ont entériné à plus de 90 pour cent le plan d'action soumis, plan comportant deux grandes priorités : d'abord, pour le 20 février, forcer le ministre des Transports, Guy Chevrette, à faire connaître ses intentions quant aux suites à donner au Forum sur le camionnage ; ensuite, entreprendre les négociations avec les donneurs d'ouvrage pour trouver une solution au problème immédiat du prix du carburant et des conditions globales de travail des camionneurs.

Exaspérés, les camionneurs ont déjà déclenché plusieurs moyens de pression dans les régions et ceux-ci risquent de s'accroître au cours des prochains jours. Le plan d'action entériné par les membres comprend aussi la grève, si l'entêtement des employeurs persiste. Il y a de l'eau dans le gaz, M. Chevrette !

## La saga des Industries Davie

# Une joute financière sur le dos des travailleurs

Michel Crête

Considérées, encore récemment, comme l'un des cinq plus importants chantiers dans leur secteur économique, les Industries Davie, à Lévis, voient leur avenir compromis. Voici le fil des événements de cette joute financière qui se joue sur le dos des travailleurs.

**9 janvier :** les travailleurs des Industries Davie, à Lévis, rejettent à l'unanimité un projet de convention collective bafouant tous leurs droits, que leur a soumis le consortium Desga-

gnés-Océan-Syntek, désireux d'acquiescer le chantier naval.

**Semaine du 9 janvier :** les autres syndicats font de même. Le porte-parole du groupe patronal, Louis-Marie Beaulieu, lance un ultimatum : s'il n'obtient pas, au 31 janvier, sa convention, il retirera son offre d'achat.

**Premier février :** sentencieux, Louis-Marie Beaulieu annonce, en conférence de presse, que « les conditions propices à la relance des Industries Davie n'ayant pas été réunies... nous avons unanime-

ment résolu de ne pas procéder à son acquisition ». Mais, « si jamais un nouvel acquéreur potentiel devait sortir des rangs et faire connaître son intention, nous sommes prêts à considérer le transfert de notre option d'achat des Industries Davie. »

**4 février :** à l'issue de la rencontre entre les inspecteurs des créanciers et le syndic Robitaille, Delisle et Associés, le syndicat des travailleurs s'est fait confirmer que le consortium n'a pas retiré son offre d'achat, malgré ce qu'il prétend publiquement.

### Joute financière

« Louis-Marie Beaulieu mène une joute financière qui crée un climat d'incertitude nuisant à l'image des Industries Davie, à ses travailleurs, à l'économie régionale, malgré tous les efforts de la région pour redorer l'image du chantier », soutient le président du syndicat, Richard Gauvin.

### Antisyndicalisme

Les propos de Louis-Marie Beaulieu, qui fait campagne contre le syndicat, sont repris à souhait par André Arthur et autres sur les ondes de la radio de Québec. Mais les vrais problèmes sont ailleurs. Communiqué : « Avant même de penser réorganiser le chantier maritime, il faut d'abord et avant tout régler les problèmes juridiques et financiers qui compromettent la santé de l'entreprise... »

# Être sur la première ligne de services

Michel Rioux

Quand c'est à l'âme qu'on a mal, ce n'est pas comme avoir mal au bras. « Mais, comme le souligne Micheline Boucher, du Service des relations du travail de la CSN, il faut tirer parti de notre expérience syndicale en santé-sécurité pour adapter nos interventions aux problèmes liés à la santé mentale et à l'épuisement professionnel. »

C'est là-dessus que se sont penchés quelque 150 membres de syndicats affiliés à la Fédération des employées et employés de services publics (CSN) au cours d'un colloque tenu à Trois-Rivières au début de février.

**S**i on en juge par les témoignages reçus au terme de ce colloque de deux jours, les participants sont repartis dans leur syndicat mieux équipés pour affronter ces situations qui se présentent de plus en plus fréquemment : un membre arrive au bureau du syndicat complètement à l'envers, en pleine crise de nerfs, réclamant de l'aide et manifestant parfois des signes de violence.

Que faire, puisque même si on est un bon militant, on n'est tout de même pas un thérapeute ?

Comment agir de manière à aider ces camarades de travail sans se faire aspirer et risquer d'y perdre son propre équilibre ?

Ces questions touchent tous les milieux de travail et une fédération comme la FEESP, qui en compte des plus diversifiés, a décidé de prendre les grands moyens pour outiller ses membres.

## Un an de travail

Pendant un an, le comité santé-sécurité de la fédération a travaillé à la production d'un guide pour aider les syndicats. Ce guide de 48 pages a été publié à l'occasion du colloque. Tout en expliquant la nature de cette problématique de la santé mentale, il donne une série de conseils, tant pratiques que pédagogiques, pour que les militantes et les militants puissent intervenir de la meilleure façon.

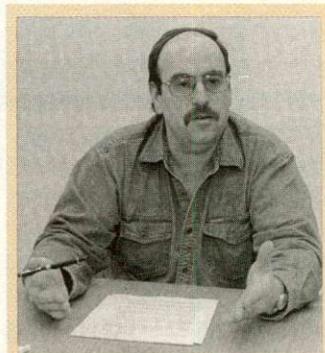
Brillamment illustré par le caricaturiste Boris, ce guide contient aussi une série de témoignages illustrant la diversité des situations de travail vécues par les membres de la FEESP. Une constatation : les compressions budgétaires dans les services publics sont une des principales causes de perturbation des milieux de travail, le stress augmentant en même temps que les charges de travail et l'insécurité quant à l'avenir des emplois.

## Redonner sa place à l'être humain

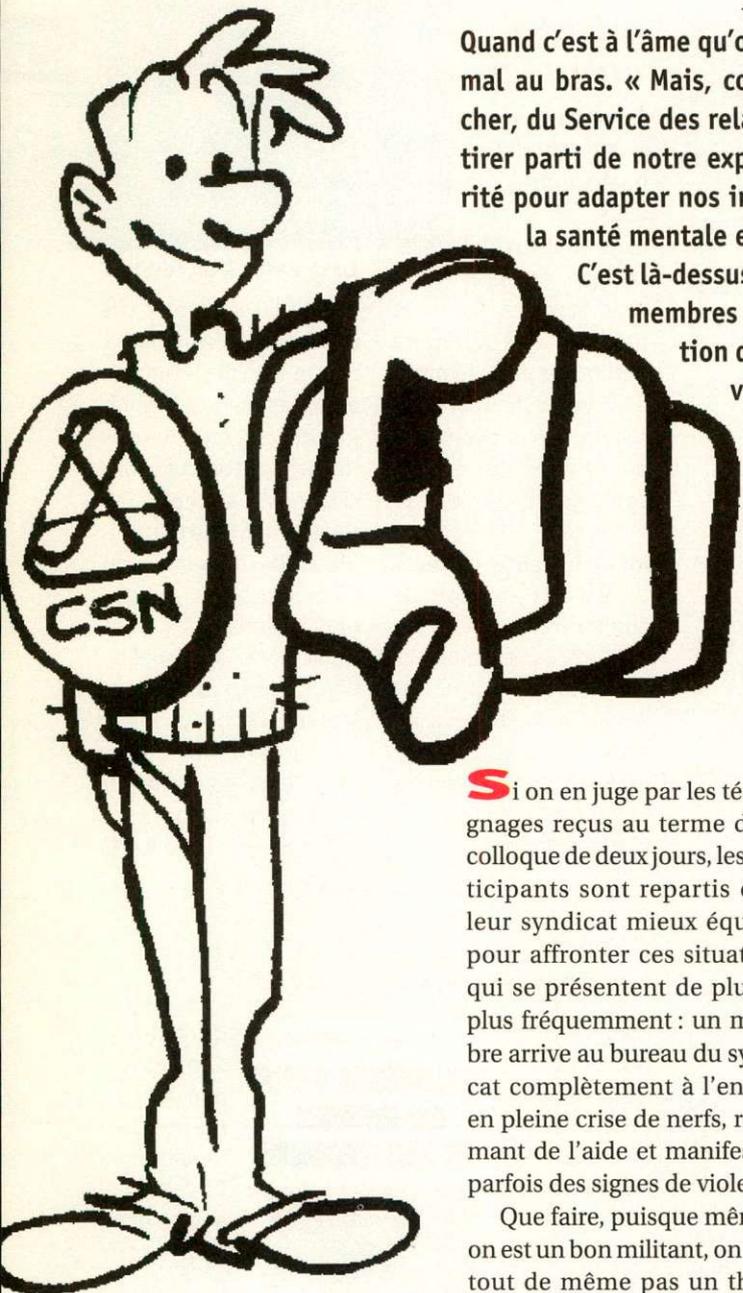
**S**pécialiste des questions de santé mentale au travail, le **Docteur Serge Marquis** a su intéresser au plus haut point les participants en rappelant quelques évidences qui expliquent pourtant le mal-être qui se répand dans trop de milieux de travail.

« L'être humain est maintenant considéré comme un objet jetable. Cela a des conséquences sur l'estime de soi et provoque des dérapages qui peuvent avoir de graves conséquences », a-t-il soutenu.

Pour ce dernier, il ne suffit plus, aujourd'hui, de tenter de trouver des moyens individuels d'intervention. « C'est à une vaste réflexion collective qu'il faut s'astreindre. »



**Denis Marcoux**, vice-président de la FEESP et responsable de la santé-sécurité au travail, a clos le colloque en soulignant la nécessité de briser le silence et l'isolement face à la problématique de la santé mentale.



## 23<sup>e</sup> Congrès du CIRIEC

### Les nouvelles formes de coopération à l'ère de la mondialisation

Le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC) tient son 23<sup>e</sup> Congrès les 13 et 14 juin à Montréal. Sur le thème *Économie sociale et économie publique : les nouvelles formes de coopération à l'ère de la mondialisation*, cette association veut explorer les tendances nouvelles de l'économie qui tiennent compte des formes de coopération entre les entreprises : maillage, alliance stratégique, impartition

de services, partage de ressources, etc. À certaines conditions, elles pourraient être favorables à un renouvellement de la démocratie économique et à un nouvel équilibre entre le secteur privé, le secteur public et l'économie sociale.

Association internationale non gouvernementale fondée en 1947, le CIRIEC veut promouvoir des échanges internationaux entre les divers types d'entreprises orientées vers l'intérêt collectif ou l'intérêt général et entre le monde

de la pratique et les milieux scientifiques. Pour plus de détails sur cette association : [www.unites.uqam.ca/ciriec](http://www.unites.uqam.ca/ciriec)

L.-S. H.

### Paiements de transfert

### Plate-forme commune pour faire pression sur Ottawa

Au lendemain du refus du premier ministre canadien de donner suite à la demande des provinces d'augmenter les paiements de transfert, une large coalition québécoise, chapeautée par Solidarité populaire Québec, a rabroué Jean Chrétien. Son refus cinglant d'augmenter dès cette année les transferts fédéraux privera le Québec d'un milliard de dollars pour financer les soins de santé, l'éducation et l'aide sociale. Le président Marc Laviolette juge que le premier ministre Chrétien prend une position dure afin de forcer les provinces à négocier de nouveaux programmes. Les centrales syndicales québécoises, des organisations populaires et étudiantes ainsi que deux associations patronales, la Fédération des commissions scolaires et celle des cégeps, ont décidé de signer une plate-forme commune pour demander au gouvernement fédéral de donner suite à la demande des provinces.

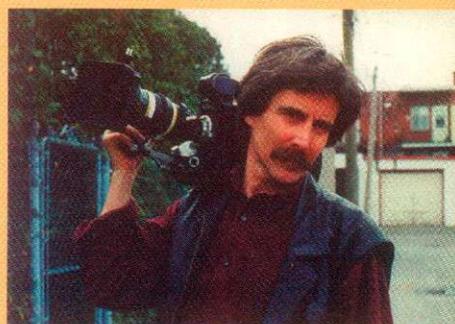
M.K.

## Documentaire

### Les miroirs aveugles

La séduction virtuelle, ça allume quelque chose en vous ? Et la solitude amoureuse ? Le cinéaste

Jean Tessier a fixé sur la pellicule des portraits d'hommes et de femmes à la recherche d'un partenaire ou d'aventures par le biais de services téléphoniques et de l'internet. Ces réseaux, fort populaires qui multiplient les possibilités de communications et de rencontres, tiennent-ils vraiment leurs promesses ? Permettent-ils de briser ce fléau contemporain qu'est la solitude ou creusent-ils plus profondément encore l'abi-



Le cinéaste Jean Tessier

me de l'isolement ? *Les miroirs aveugles* nous fait rencontrer des hommes et des femmes qui témoignent de leur expérience, pas toujours concluante. À l'affiche à l'Ex-Centris, à Montréal, jusqu'au 24 février, et au Cinéplex Charest, à Québec, le 4 mars. On peut aussi le voir à Rimouski, Chicoutimi, Jonquière, Matane, Dolbeau, Saint-Georges-de-Beauce, Saint-Jean-sur-Richelieu et Victoriaville.

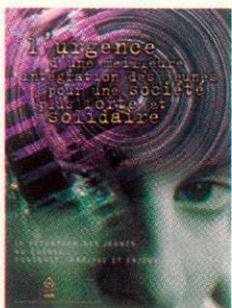
L.-S. H.



## À vos livres

### Place aux jeunes !

Dans le but d'étayer ses propositions pour une meilleure intégration des jeunes au travail, le Comité national des Jeunes de la CSN a réalisé trois recherches permettant de dessiner le portrait socio-démographique et du mode de vie des jeunes, celui de leur formation et celui de leur emploi. On y apprend qu'ils vivent moins en couple, ont moins d'enfants, étudient plus longtemps, mais que leur scolarité élevée ne les aide en rien à dénicher un emploi de qualité. Ils sont, par conséquent, de plus en plus pauvres. À lire pour comprendre l'urgence d'agir.



Disponible à la librairie de la CSN

1601, De Lorimier, Montréal, QC, H2K 4M5

[docucsn@total.net](mailto:docucsn@total.net)

(514) 598-2151

Coût : 3,00 \$

Frais d'expédition : 3,50 \$ pour le premier et 0,50 \$ par exemplaire supplémentaire.

## Lecture

### Le revenu de l'avenir

La CSN fut la première organisation syndicale à aborder la création d'un revenu de citoyenneté, lors de son dernier congrès, en mai 1999. Alors que nous fai-

sons face à la multiplication des déroutes et des faillites du capitalisme mondialisant et néolibéral, à l'exclusion et à l'appauvrissement d'une portion grandissante de la population et de l'humanité, l'idée du revenu de citoyenneté se présente de plus en plus comme une alternative prometteuse aux déboires que nous rapportent



quotidiennement les médias. Pour vous familiariser davantage avec cette approche et vous permettre d'en discuter, *Nouvelles CSN* sug-

gère de consulter *Manifeste pour un revenu de citoyenneté*, un ouvrage de Michel Bernard, professeur de sciences comptables à l'UQAM, et de Michel Chartrand, publié par les Éditions du renouveau québécois. La revue *L'Action nationale* en a fait également le dossier de son édition de février.

Luc L.

## Sherbrooke

**Entente à Papiers peints Berkley**

Vers la fin de 1999, les 450 syndiqué-es de Papiers peints Berkley, unités bureau et usine, de Sherbrooke, ont renouvelé leur convention collective. D'une durée de cinq ans, elle prévoit, entre autres, des hausses salariales de six pour cent et l'accumulation des heures payées à taux et demi reprises en congés, jusqu'à un maximum de huit jours par année ou deux semaines complètes. Si le nombre d'heures accumulées excède cette période, elles seront remboursées aux salariés deux fois par année. L'entente, acceptée à 83 pour cent par les employés de l'usine et à 87 pour cent par les employés de bureau, comporte plusieurs autres améliorations au chapitre des conditions de travail.

L.-S. H.

## Trois-Rivières

**Bonne préretraite à la SSJB**

Atteignant tous leurs objectifs de négociation, les neuf membres du Syndicat des employé-es de la Société Saint-Jean-Baptiste de Trois-Rivières ont accepté, le 28 janvier, les termes de l'entente de principe intervenue plus tôt. Les gains touchent notamment l'instauration d'un régime volontaire de retraite anticipée. Pour s'en prévaloir, les salarié-es âgés de 55 ans possédant cinq années de service doivent verser une cotisation supplémentaire de cinq pour cent de leur salaire dans ce régime durant cinq ans. Au cours de cette période, l'employeur, lui, versera six pour cent et, au moment de la préretraite, un montant supplémentaire mensuel de 500 dollars par employé durant 60 mois. Cette entente n'a aucun impact sur le régime de retraite. D'une durée de trois ans, la convention collective prévoit des hausses salariales de 11,5 pour cent.

L.-S. H.

## Lutte pour la reconnaissance syndicale

**Première convention chez Alfred Dallaire**

Au terme d'une lutte épique pour la reconnaissance syndicale, les employé-es des services funéraires Alfred Dallaire viennent de conclure une première convention collective. Alfred Dallaire s'étant départi de certaines de ses activités, c'est avec Gestion Hélène Maurice que les représentants des chauffeurs et des porteurs ont signé cette entente, résultat d'un arbitrage de première convention. D'une durée de deux ans, celle-ci prévoit des hausses salariales de 14 pour cent. Une formule d'ancienneté a été négociée pour qu'on puisse répartir le travail de façon équitable. D'autres salarié-es, affectés au transport des dépouilles, sont dans l'attente de leur premier contrat de travail. Les employés de la maison Urgel Bourgie sont aussi en négociation.

M.C.



FLASH



## Fondation

**La valeur de l'action en hausse**

Fondation poursuit sa progression avec une valeur de l'action passant de 11,96 à 12,00 dollars et des investissements atteignant plus de 30 millions de dollars au 30 novembre dernier. « La croissance rapide de l'actif de Fondation nous permettra des interventions de plus en plus importantes pour la création et la sauvegarde d'emplois chez nous, affirme Léopold Beaulieu, président-directeur général de Fondation. Nous prévoyons atteindre un actif de 200 millions de dollars à la fin de l'an 2001. »

**FONDATION**  
CSN POUR LA COOPÉRATION  
ET L'EMPLOI

Depuis juin dernier, plusieurs entreprises québécoises ont bénéficié de l'appui du Fonds de la CSN, soit Action hockey, Alimentation Allard, Finamics International, Fromagerie de la Capitale, Signotech, Groupe Kirouac, Société de développement Angus, Tecfab International, Tanbec, Veau de Charlevoix. Depuis son lancement en janvier 1996, le rendement annuel moyen de Fondation s'établit à 6,43 pour cent. Ce rendement ne tient pas compte des crédits d'impôt représentant 30 pour cent sur tout inves-



Léopold Beaulieu

tissement annuel de 5000 dollars ou moins dont bénéficient les actionnaires au moment de leur souscription.

S.L.

**Le ministre de la « Clarté » n'est pas clair**

Le président Marc Laviolette invite le ministre fédéral Stéphane Dion à faire preuve de raison et de clarté plutôt que de traiter les organisations syndicales et populaires de « club de boules à mites ». « Quand un projet de loi soulève plus de controverse qu'il n'apporte de clarté et ne recueille pas l'appui de la majorité de la population québécoise, on ne peut prétendre qu'il est raisonnable. Le ministre de

la « Clarté » manque de clarté », affirme le président de la CSN qui presse le ministre Dion de soutenir son refus d'élargir la consultation par autre chose qu'un argument non fondé. En raison de la controverse et de l'importance que revêt le projet de loi

C-20, 18 organisations québécoises ont envoyé une lettre au gouvernement fédéral, pour s'opposer à toute adoption et consultation expéditives de ce projet de loi. Elles proposent de tenir des audiences publiques dans toutes les régions du Québec.

M.K.

**La CSN sur Internet :**  
<http://www.csn.qc.ca>



## LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

### 1. Utiliser le mot juste

a) Copie ou exemplaire ?

Le *Nouvelles CSN* tire à 24 000 copies. Je voudrais trois copies de ce livre et un exemplaire de cette revue. En outre, je voudrais faire une copie de cette chronique.

b) Appel, téléphone ou ligne ?

J'ai reçu deux téléphones ce matin. Qui peut prendre les appels ? Gardez la ligne un moment. Je dois donner un coup de téléphone. Il devrait retourner mon appel.

c) Détour, déviation, construction ou travaux ?

Comme il y avait de la construction sur la route, un panneau indiquait un détour et la circulation était dense.

**Réponse.** a) Une copie est la reproduction d'un document d'après un original. Donc, on achète un exemplaire d'un livre, d'un journal ou d'une revue et non pas une copie.

b) Un téléphone, c'est l'appareil lui-même qui sert à faire des appels téléphoniques. J'ai donc reçu deux appels (à moins d'avoir reçu vraiment des appareils) et quelqu'un prend en effet les appels. De même, garder la ligne signifie rester mince, svelte. On dit « restez en ligne » ou « ne quittez pas ». Enfin, on doit dire « je dois faire un appel », parce qu'un coup de téléphone, ça peut faire mal. Enfin, retourner un appel est le calque de l'anglais *to return a call*. On doit dire qu'une personne devrait nous rappeler.

c) Il y avait des travaux sur la route et un panneau indiquait une déviation (et non un détour, comme on le voit encore, malheureusement, sur les panneaux de signalisation routière). Utilisés dans ce sens, construction et détour sont des anglicismes. Déviation et travaux sont les termes utilisés dans tous les pays dits de langue française. Souhaitons que le ministère des Transports donnera l'exemple et s'empresse de changer ses panneaux de signalisation routière.

### 2. Corriger les anglicismes

Cédule de travail, bénéfices marginaux, assignation, qualification, salaire régulier, terminaison d'emploi, surtemps.

**Réponse.** Horaire de travail, avantages sociaux, affectation, compétence, salaire annuel, départ, heures supplémentaires.

Robert Boucher

**P.S. Oyez ! Oyez ! N'oubliez pas de préparer vos activités pour la Francofête. Cette année, c'est du 18 au 26 mars qu'aura lieu la Semaine du français.**



Bienvenue

### Hôpital Royal Victoria

Après plus de deux ans d'attente, les 532 employées de bureau de l'Hôpital Royal Victoria font maintenant partie d'un syndicat affilié à la FSSS-CSN. Le Tribunal du travail a en effet délivré un certificat d'accréditation à leur syndicat. À la fin de la campagne de changement d'allégeance syndicale dans le secteur public, le 3 novembre 1997, ces salariées ont manifesté leur volonté d'adhérer à la CSN. Il aura fallu attendre tout ce temps en raison des nombreuses obstructions juridiques de leur ancienne organisation syndicale, le Conseil des syndicats hospitaliers de Montréal.

### Acier Leroux

À Saint-Augustin-de-Desmaures, près de Québec, c'est maintenant au tour des 10 camionneurs à l'emploi

Après deux ans d'attente, les 532 employées de bureau ont enfin reçu leur certificat d'accréditation.



d'Acier Leroux de cheminer avec la CSN. En 1984, les travailleurs de l'usine avaient fait de même. Les deux groupes d'employés ont abandonné la section locale 69 des Teamsters (FTQ). Acier Leroux est un grossiste en acier et métaux non ferreux. L'entreprise est implantée dans plusieurs régions du Québec.

### Transfo Métal.

Désireux de changer leurs conditions de travail et de vie, les cinq travailleurs de Transfo Mé-

tal, situé dans la région métropolitaine, viennent de fonder un syndicat CSN.

### Accrédités

Le ministère du Travail a accordé leur certificat d'accréditation aux syndicats des entreprises et institutions suivantes : Collège d'enseignement privé Rachel, à Montréal ; Ducharme, dans la région métropolitaine ; IGA (ancien Sobey's), de Paspébiac ; et, enfin, Textiles Du-Ré, à Saint-Victor-de-Beauce.

Michel Crête

### FEESP-CSN

## Le secteur municipal en tournée

Entreprise le 20 janvier, la tournée de l'exécutif du secteur municipal de la FEESP-CSN se poursuit jusqu'au 3 mars. Au cours de cette période, les membres de ce comité exécutif, accompagnés de représentants des conseils centraux concernés, rencontreront les 126 syndicats, soit 180 accréditations, qui regroupent les quelque 5000 employés municipaux membres de la CSN afin d'échanger sur les dossiers de l'heure dans ce secteur : pacte fiscal, sous-traitance, clauses *orphelin*, etc. Un logiciel aidant à démontrer qu'il n'en coûte pas plus cher de faire exé-

ter les travaux par des employés municipaux que par des entreprises du secteur privé, est mis à la disposition des syndicats. Ce logiciel mesure aussi les impacts financiers de la privatisation des services offerts par les municipalités. Les rencontres servent également de base à une campagne de revalorisation de ces travailleuses et travailleurs qui, beaucoup de temps mauvais temps, contribuent à l'améliora-



tion de la qualité de vie de leurs concitoyens.

L.-S. H.

Service de syndicalisation  
de la CSN

1 800 947-6177

Sorel

## Des efforts pour sauvegarder des emplois

Loin de lancer la serviette, les employé-es de bureau et les travailleurs horaires de ABB Alstom Power à Tracy ont décidé d'œuvrer au maintien des emplois dont l'entreprise veut se départir d'ici la fin de 2001. Les deux syndicats ont mandaté la firme MCE Conseils pour étudier la possibilité de mettre sur pied une coopérative. L'objectif ? Acquérir les activités, les ateliers et les équipements dont veut se défaire ABB. Les présidents des syndicats, André Légaré et Mario Cournoyer, ont

prié l'entreprise de ne procéder à aucune vente des ateliers et des équipements tant que les consultants ne se seront pas prononcés sur leur solution. L'entreprise vient d'annoncer qu'elle concentrera ses activités dans deux secteurs : la fabrication des turbines et alternateurs hydrauliques. Délaisser la fabrication d'autres composants de ces turbines et alternateurs entraînera la perte de 200 emplois. ABB est situé sur l'ancien site de MIL à Tracy.

M.C.



Le 8 février, 700 syndiqué-es CSN de la STCUM ont manifesté devant la résidence de leur patron, Jacques Fortin, à Montréal. Ils s'opposent au congé de cotisation au régime de retraite que veut s'accorder la Société. Ils veulent plutôt bonifier leur régime. La grève, à déterminer, a aussi été votée à 97 pour cent.

M.C.

## Enseignes Trans-Canada

### Le patron a reculé

Neuf mois de préparation et six mois de mobilisation et de négociation ont permis au Syndicat des travailleurs d'Enseignes Trans-Canada de se consolider, de ne pas encaisser de reculs et même d'enregistrer des gains. À la fin de l'année dernière, la centaine de syndiqué-es de l'entreprise d'Anjou a donné son aval dans une proportion de 84 pour cent à une convention collective de quatre ans se terminant en 2003. Elle est assortie d'augmentations de

saire totalisant 11 pour cent pour une partie des employé-es et de quatre dollars l'heure pour un autre groupe. De plus, ils ont réussi à protéger leur emploi de la sous-traitance. Actuellement, le salaire horaire moyen est de 13 dollars. Les travailleurs sont membres de la CSN depuis 17 ans. Fondée en 1946, la compagnie Enseignes Trans-Canada conçoit et fabrique des panneaux publicitaires.

M.C.

## Environnement

### Moyens de pression chez ONYX Industries

Environ 350 opérateurs de ONYX Industries (anciennement Sani Mobile) ont manifesté, le 9 février, dans l'ensemble des places d'affaires de la compagnie. C'est l'annulation inattendue, de la part de l'employeur, des trois séances intensives de négociation prévues au calendrier qui a eu raison de la patience des syndiqués. Comme on le sait, les travailleurs de l'environnement sont appelés à travailler dans des conditions d'une dangerosité extrême et ils réclament notamment, dans le cadre des négociations en cours, la création d'un comité pa-



Un peu partout au Québec, les syndiqués d'ONYX ont manifesté, dont à Rimouski (en haut), et à Trois-Rivières.



ritaire en santé et sécurité au travail à l'échelle provinciale, ainsi que des comités paritaires dans chacun des établissements de la compagnie. Selon le président du syndicat, Patrick Pichette, ces comités sont hautement prioritaires,

tout comme l'harmonisation des salaires à 18,28 dollars l'heure. Actuellement, selon les régions, pour exactement la même tâche, ces salaires peuvent varier de 12,60 à 18,28 dollars.

H.G.

## Pavillon Saint-Joseph

### Règlement sans conflit !

Un règlement, cette fois-ci sans conflit vient d'intervenir au Pavillon Saint-Joseph, l'infirmerie des Sœurs de Sainte-Croix à Saint-Laurent. Le 11 janvier, les employé-es de l'établissement ont donné leur feu vert au nouveau projet de convention collective. D'une durée de quatre ans, le contrat prévoit des hausses de salaire de 4,75 pour cent, de



En 1996, les employé-es du Pavillon Saint-Joseph avaient connu un long conflit de neuf mois.

se situera entre 13,39 et 14,50 dollars l'heure. Après un lock-out de neuf mois, qui a débuté en 1996, les employés du Pavillon Saint-Joseph avaient enregistré des gains salariaux et préservé l'essentiel de leur régime d'assurance collec-

tive. Le syndicat représente quelque 200 salarié-es. même que la mise en place d'un régime de retraite. Les conditions de travail ont aussi été améliorées. Le salaire moyen

gime d'assurance collective. Le syndicat représente quelque 200 salarié-es.

M.C.

## Saint-Hyacinthe

### Une manifestation qui porte ses fruits

Le 9 février, une centaine de manifestants de la Montérégie, dont les lock-outés du IGA Picard de Saint-Hyacinthe, ont investi l'assemblée annuelle des propriétaires de marchés d'alimentation IGA qui se tenait à l'Hôtel des gouverneurs de Saint-Hyacinthe, assemblée organisée par Sobey's. La manifestation a porté ses fruits. Sobey's a accepté une rencontre à laquelle ont participé la présidente du syndicat, France Turcotte, le président de la Fédération du commerce, Jean Lortie, et



la secrétaire générale de la CSN, Lise Poulin. Ils ont, entre autres, dénoncé la mauvaise foi du propriétaire du magasin, Raphaël Picard. Sobey's a accepté d'envoyer des observateurs à la prochaine rencontre de négociation.

H.J.



# J'aime l'action!

REER FONDACTION				
Calcul des économies d'impôt et du déboursé net selon le revenu imposable				
Revenu imposable	Investissement de 1 000 \$		Investissement de 5 000 \$	
	Réductions d'impôt estimées*	Déboursé net estimé	Réductions d'impôt estimées*	Déboursé net estimé
12 500 \$ à 25 000 \$	643 \$	357 \$	3 215 \$	1 785 \$
25 001 \$ à 29 589 \$	673 \$	327 \$	3 365 \$	1 635 \$
29 590 \$ à 50 000 \$	748 \$	252 \$	3 740 \$	1 260 \$
50 001 \$ à 59 179 \$	782 \$	218 \$	3 910 \$	1 090 \$
59 180 \$ à 62 194 \$	807 \$	193 \$	4 035 \$	965 \$
62 195 \$ et plus	822 \$	178 \$	4 110 \$	890 \$



Celle de Fondaction qui me fait bénéficier d'une double économie d'impôt (REER + fonds de travailleurs) pouvant atteindre 82%! Et avec la déduction à la source à chaque paie, j'épargne sans effort. Ça se fait tout seul! L'épargne à Fondaction, c'est économique et aussi créateur d'emplois chez nous. Je peux relaxer, Fondaction travaille pour moi, pour nous!

**FONDACTION**  
 CSN POUR LA COOPÉRATION  
 ET L'EMPLOI

514-525-5505 / 1 800 253-6665  
[www.fondaction.com](http://www.fondaction.com)

\* tenant compte des déductions d'impôt pour REER et des crédits d'impôt pour fonds de travailleurs, selon les règles fiscales applicables au 30 novembre 1999. Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations pertinentes dans le prospectus de Fondaction disponible à nos bureaux.